



# COMMISSION PREVENTION

*District de la Loire*  
Tél : 04.77.92.28.89

**PV N° 16 DU SAMEDI 07/12/2024**

Réunion du 2 décembre 2024

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

## COURRIERS RECUS

Goal Foot : demande délégué avec Go Pro

St Galmier Chamboeuf : demande délégué avec Go pro

## A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

**Après validation** de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

## MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.  
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.  
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».

## RENCONTRE AVEC CAMERA EMBARQUEE « GO PRO »

La rencontre n°28600977, **Championnat D2 Poule A, Goal Foot 1** contre **Se. La Rivière 1**, du **dimanche 8 décembre**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».

La rencontre n°2869645, **Championnat U17 D1, St Chamond** contre **St Galmier Chamboeuf**, du **samedi 7 décembre**, se déroulera avec la caméra embarquée sur l'arbitre « Go Pro ».